



## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU

### CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2019

---

**Présents :** MM. Didier REY, Gervais CILLAIRE, Alain LABESCAT, Nathalie CUYEU, Aimeline REY-BETHBEDER, Hélène LAVEDRINE, Robert GIMENEZ, David VIRENQUE.

**Pouvoirs :** Roger BUROSSE à Alain LABESCAT, Marie-Laure LAFOURCADE à Didier REY, Géraldine DANTIN à Aimeline REY BETHBEDER, David CAZALET à David VIRENQUE, Guillaume FEUGAS à Gervais CILLAIRE

**Secrétaire de séance :** M. Alain LABESCAT

#### **I) Vote du PV de la séance du 18 juillet 2019**

En l'absence d'observation, il est réputé approuvé.

#### **II) Comptes rendus des dernières réunions de la CCLO**

Un séminaire concernant le sujet suivant « Les fusions, finances et compétences de la CCLO ; le panorama financier et fiscal des communes de la CCLO et la CCLO elle-même ; une comparaison avec des EPCI similaires ; les impacts des fusions sur les dotations de péréquation et proposition d'un mécanisme correcteur des disparités de ressources entre communes » s'est déroulé à la CCLO le 23 septembre. Les documents de travail seront adressés aux élus. Plusieurs scénarios sont envisagés pour assurer une meilleure répartition des attributions de compensation entre les communes.

Lors d'une réunion avec les services de la CCLO et de la Chambre d'Agriculture, il a été proposé de réactiver les marchés de producteurs les vendredis soir de 16h30 à 19h30, devant les commerces. Un courrier en ce sens doit être adressé aux producteurs. La communication sera renforcée (Comité d'entreprises du Bassin, panneaux d'informations...).

Le 18 octobre sera effectuée la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre de la centrale photovoltaïque au sol des sites industriels de Mourenx, Noguères, Pardies et Besingrand.

Une restitution concernant le dossier de la fiscalité incitative des déchets sera effectuée le mercredi 09 octobre. Les missions confiées au bureau d'études s'achèveront d'ici la fin de l'année. La nouvelle gouvernance disposera de tous les éléments nécessaires pour décider de la suite à donner à ce dossier.

La CCLO a mis en place la taxe sur la Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations. Les attributions de compensation des communes vont évoluer pour prendre en compte le financement de la GEMAPI par le biais de la fiscalité.

Le site internet de la CCLO est en cours d'actualisation.

Le déploiement de la Fibre sur le territoire intercommunal est en cours de réalisation.

Le rapport d'activité 2018 de la CCLO est à la disposition des élus qui le souhaitent.

### **III) Affaires scolaires-jeunesse-culture-événementiels**

#### **1) Regroupement Pédagogique Intercommunal**

A l'heure actuelle, 94 enfants sont inscrits dans une des écoles du RPI.

Des travaux ont été réalisés sur le chemin de Montaner afin de sécuriser au maximum le transport des enfants entre les deux écoles. La Région a décidé très rapidement de modifier le circuit et d'emprunter la départementale.

Une nouvelle réunion du comité de pilotage RPI est prévue le 22 octobre 2019.

Le transport scolaire supporté par les familles est fonction du quotient familial. Certaines familles ont donc vu leur participation financière appelée par la Région évoluer fortement. L'une d'entre elle interpelle la commune concernant cette situation. Le conseil, vu le règlement intérieur du service transport scolaire validé par la région, considérant les critères de tarification retenus et la politique d'action sociale communale ne souhaite pas prendre en charge partie du coût du transport scolaire. Il est rappelé que la commune supporte déjà le coût de la navette mise en place entre les écoles de Lacq et Urdès dans le cadre du RPI.

Un point sur l'organisation du Noël des enfants est effectué. Cette manifestation sera commune aux écoles de Lacq et d'Urdes. Certains parents d'élèves souhaitent prendre en charge les enfants pour leur faire préparer un spectacle dans le cadre d'une Association de Parents d'Elèves en cours de constitution.

#### **2) Voyage des dames**

L'édition 2019 du voyage des dames s'est bien déroulée.

### **IV) Finances**

#### **1) Répartition de subventions**

Le conseil valide la 5<sup>ème</sup> répartition de subvention d'un montant global de 840 €.

#### **2) Décision modificative 2**

Des virements de crédits s'imposent notamment en section de fonctionnement. Ils feront l'objet d'une décision modificative.

#### **3) Utilisation des salles des fêtes : demande d'évolution du règlement intérieur**

La commune est fréquemment sollicitée par des extérieurs qui souhaitent utiliser la salle des fêtes d'Audéjos sans recourir aux services d'un restaurateur local. Le conseil ne souhaite pas ouvrir l'utilisation des salles des fêtes aux extérieurs hors du cadre déjà prédéfini.

Il est indiqué qu'à plusieurs reprises des feux d'artifice ont été tirés sans l'autorisation de la commune à proximité de la salle des fêtes d'Audéjos et des habitations. Le règlement intérieur évoluera et interdira ce type d'actions. En cas de non-respect de ces contraintes, la caution sera encaissée.

#### **4) FPIC**

Le montant du Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales qui sera prélevé sur le budget communal s'élève à 31 009 €.

#### **5) EPBLO : convention de prestations de services**

M le Maire sort de la salle.

Afin de favoriser l'accès des habitants au basket, de promouvoir ce sport comme vecteur d'intégration sociale et de valoriser l'image de la commune au niveau national, M. LABESCAT propose de passer une convention de prestations de services avec la Société d'Economie Mixte de l'Elan Béarnais Pau-Lacq-Orthez. Cette dernière permet la mise à disposition de places de basket auprès des administrés et du tissu associatif.

## **V) Personnel**

### **1) Renouvellement du contrat d'assurance groupe du personnel**

M le Maire indique que les collectivités locales et établissements publics doivent verser obligatoirement aux agents les traitements et/ou frais médicaux en cas d'accident du travail, des indemnités journalières en cas de maladie et de maternité, un capital en cas de décès...

Le conseil décide d'adhérer aux deux contrats d'assurance groupe statutaires proposés par le CDG 64 afin d'assurer la protection sociale des agents affiliés à la CNRACL et de ceux relevant du régime général de sécurité sociale.

### **2) Mise à disposition des services fonctionnels fournis par le syndicat mixte la fibre en matière d'usage numérique : approbation d'une convention avec la communauté de communes de Lacq-orthez**

La communauté de communes de Lacq-Orthez, avec l'ensemble des communautés d'agglomérations et communautés de communes des Pyrénées-Atlantiques ainsi que le Département a créé en juin 2018, le Syndicat Mixte La Fibre64.

Ce dernier a une double ambition : déployer un réseau Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire départemental et développer les usages numériques au service des collectivités territoriales et de leurs usagers.

Il est décidé de signer une convention avec la CCLO afin de bénéficier des prestations suivantes : accompagnement à la mise en conformité au Règlement Général sur la Protection des Données, mise à disposition d'un profil acheteur sur la plateforme de marchés publics, mise à disposition d'un tiers de télétransmission des actes et flux dématérialisés sur la plateforme.

## **VI) Projets en cours**

### **1 : Vival : projet d'équipement**

La commune décide d'accompagner, le locataire-gérant du Vival dans l'acquisition d'une nouvelle machine à café.

Une réflexion doit être engagée concernant le point de collecte situé derrière les commerces sur lequel de nombreuses incivilités sont fréquemment constatées.

### **2 : Extension d'un local communal**

La consultation concernant l'extension du SSIAD doit être relancée au vu de la faiblesse du nombre d'offres reçues.

L'autre partie de l'ancienne Agence Postale Communale sera également rafraîchie. Le programme des travaux devra donc être étudié de plus près.

### **3 : Projet de salle des fêtes de LACQ**

Les travaux de construction de la salle des fêtes ont débuté. Les lots concernant le volet scénique viennent d'être attribués. Il est fait part des réclamations d'un des locataires des jardins d'Elisa concernant les nuisances liées au chantier (bruit, poussière).

### **4 : Projet courts de tennis : aménagements**

La réflexion concernant l'aménagement des abords des courts de tennis a été engagée (engazonnement, traitement des limites séparatives.).

Les travaux du 2<sup>ème</sup> court viennent d'être réceptionnés.

Les lacquois pourront s'inscrire auprès des services communaux pour pratiquer librement le tennis sur les créneaux non utilisés par le club de tennis. Une information sur ce point sera effectuée dans le prochain bulletin d'informations.

Le solde des subventions allouées par l'Etat et la Ligue doit être appelé.

Le compromis de vente avec M et Mme Cabral vient d'être signé.

#### **5 : Parking de la salle des fêtes d'Audéjos**

Il reste quelques plantations qui seront effectuées en octobre. Le montant de la participation de la commune aux travaux d'éclairage public reste à arrêter.

La CCLO a accepté que les containers ordures ménagères ne soient plus collectés devant la Route d'Herm mais à proximité de la salle des fêtes.

Une réunion s'est tenue sur site avec le géomètre, les riverains concernés et les élus concernant la possibilité de céder à un riverain le chemin de l'Ecole.

#### **6 : Voirie rurale**

Une consultation a été lancée concernant les travaux sur la voirie rurale. La date limite de réception des offres est fixée au 10 octobre 2019.

Un point sera effectué sur les diverses enquêtes publiques qui doivent être lancées suite à des évolutions en matière de voirie.

La signature de la vente des venelles de Mariaü a été effectuée le 24 septembre 2019.

#### **7 : Panneaux d'informations**

Une consultation a été lancée concernant la fourniture et la pose de deux panneaux d'informations municipales. La proposition de la société ACE a été retenue. Les travaux d'extension électrique ont été engagés fin juillet. Les panneaux devraient pouvoir être installés prochainement.

Le conseil valide le bandeau des deux panneaux d'informations.

La commune a travaillé à l'élaboration d'un plan de ville destiné à être installé au recto du réseau sucettes. Le conseil a validé le projet de plan proposé par la société DELTAPLAST.

#### **8 : Eclairage du stade : mise en place de projecteurs LED.**

Une consultation a été lancée concernant le remplacement des projecteurs du stade par du LED. L'offre de la société CEGELEC a été retenue car économiquement la plus avantageuse.

Les travaux ne seront engagés qu'après validation des points d'éclairage par la Fédération Française de Football qui soutient financièrement cette opération.

Le conseil décide d'équiper les courts de tennis et le stade de panneaux d'affichage électroniques.

#### **9 : Acquisition de véhicule électrique**

Une consultation a été lancée concernant l'acquisition d'un véhicule électrique pour équiper les services techniques. L'offre de la société RENAULT a été retenue car économiquement la plus avantageuse. Le véhicule vient d'être réceptionné.

L'ancien KANGOO a été mis en vente.

## **10 : Défense incendie**

La commission finances a commencé à travailler sur le projet d'élaboration d'un schéma communal de défense contre l'incendie. Il s'agit d'optimiser, prioriser et programmer la réalisation de travaux afin d'améliorer la couverture incendie de la commune au vu du schéma communal proposé par le cabinet HEA à la commune.

Les orientations de la commission seront proposées au SDIS . Nous sommes en attente de leur retour concernant la possibilité d'organiser une réunion.

## **11) Maison de la nature**

Des infiltrations ont été constatées. Une étude doit être engagée pour analyser les solutions pouvant être actionnées pour remédier à cette situation.

## **12) Salle des sports**

Nous venons de recevoir les 1<sup>ers</sup> retours du Cabinet DUBEDOUT concernant les projets club house PALA/extension de la salle de gymnastique et de danse. Une réunion doit être organisée sur ce point.

## **VII) Questions diverses**

### **1) Dossier nuisances**

Un point sur ce dossier est effectué.

Du 23 juillet 2019 au 23 août 2019, s'est déroulée l'enquête publique RETIA pour l'exploitation d'un centre de traitement de terres. La commune est appelée à se prononcer sur ce dossier.

La société ARKEMA a investi 6 millions d'euros pour réduire l'impact sur l'environnement de l'URS qui permet de traiter les événements soufrés.

### **2) Association Le Bialé**

L'association les amis du Bialé a été dissoute le 1<sup>er</sup> août 2019.

### **3) Dispositif Proxi Vigie Cohesio**

Le conseil départemental a informé la commune de la mise en œuvre d'un partenariat avec les services de la poste pour aider les personnes âgées à lutter contre leur isolement.

### **4) Remerciements**

Il est fait état des remerciements adressés par de nombreuses associations à la commune suite aux subventions allouées.

### **5) Dates à retenir :**

- Du 11 septembre au 14 octobre 2019, exposition photos Nathalie PEYRETTE,
- Le 03 octobre 2019 : voyage des aînés,
- Le 22 octobre 2019 : réunion du comité de pilotage RPI
- Le 11 novembre 2019 : commémoration,
- Le 19 novembre : réunion ateliers nutrition,
- Le 11 décembre : repas du personnel,
- Le 20 décembre : Noël des enfants,
- Noces d'or et de platine : date à définir.
- Les 18-20 décembre 2019 : distribution des colis de Noël,
- Le 11 janvier 2020 : repas du CCAS.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h15.

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions du Code Général des Collectivités Territoriales.

A Lacq-Audéjos, le 03 octobre 2019

**Le Maire,**  
**Didier REY**

The image shows a blue circular official stamp of the 'MAIRIE DE LACQ-AUDEJOS' with a central emblem. Overlaid on the stamp is a large, stylized black ink signature.

